

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal de  
Cloridorme tenue le 14 octobre 2014 à  
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville  
Denis Fortin  
Valère Huet  
Mme Nathalie Francoeur

Absences : Messieurs Patrick Simony et  
Stéphane Fournier

Étaient également présente Madame  
Léona Francoeur sec-adjointe, de même  
que Yvan Pruneau, chef pompier et ins.  
adjoint.

**2- Ouverture de la séance**

Son honneur le maire, madame Jocelyne  
Huet, constatant qu'il y avait quorum  
déclare la séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du  
jour**

Résolution #245-10-14

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre  
du jour tel que présenté soit et est  
adoptée

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal des mois de septembre
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information-  
comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès-verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- a9- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : problème de fosse/paroi
  - 9.2 : comité des loisirs nouveau fonctionnement
  - 9.3 : renouvellement assurances
  - 9.4 : location gymnase
  - 9.5 : rapport trimestriel eau potable
  - 9.6 : reddition de comptes taxe accise 2009-2013/suivi  
ing.
  - 9.7 : plan d'intervention renouvellement conduites  
aqueduc/printemps
  - 9.8 : entente avec Gde-Vallée/PGMR estran
  - 9.9 : Soumission Container Eco-Centre
  - 9.10 Couverture bâtisse Oxycair
  - 9.11 : Fête Halloween
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

#### 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 246-10-14

Approbation du procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal  
tenue le 8 septembre 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 247-10-14

Approbation du procès-verbal de la  
séance extraordinaire du conseil  
municipal tenue le 23 septembre 2014

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 septembre 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 248-10-14

Approbation du procès-verbal de la  
séance extraordinaire du conseil  
municipal tenue le 6 Octobre 2014

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 Octobre 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5- CORRESPONDANCE DU MOIS

- A. \*SAE Formation en traitement des eaux usées printemps 2015 Du 16 mars au 8 Mal 2015 (5SEMAINES) COUT 3200 \$OU 3 700 \$ ( CHOIX A FAIRE )..SEULES LES 16 PREMIÈRES CANDIDATURES SERONT RETENUES..LA FORMATION ÉTANT CONTINGENTÉE...Exigence : Relevé notes sec 1V ou test d'équivalence de sec V
- B. \* Pascal Savard : Rencontre le 22 Octobre a Pte-Vallée  
C .Julie Pineault Colloque culturel jeudi 30 Octobre

D. Csst	Cumulatif versées
E. P,C	Emploi été 2015
F. Dépôt : Réseau routier :	3 942.00 \$
..... : Recyc quebec :	29 694.97 \$
.....Bouffard voyage de fer :	899.66 \$
.....Caureq :	1 309.40

1. Assemblée Nationale : Coffres à sec/programmes Réno et Pru
2. Affaires Municipales : Outil de mesure vitalité sociale
3. FQM Pour une gouvernance de proximité
4. FTQ Mobilité régionale
- 5.. CIRADD Initiation a la recherche
- 6.. Firme Roche : Plan d'intervention eau potable..à regarder
- 7.. Ghyslaine Bouthillette : Redistribution du PDRFsecteur estran/ PDRF
- 8.. Centre camion Amiante : Garantie prolongée du camion service
- 9.. Affaires municipales : Proportion médiane : information
- 10.. Agence santé : Distribution verrous pontet
- 11.. Québec Municipal : Boîte a outils infos
- 12.. Québec municipal : installation borne de recharge infos
13. Nouveau Service de transport interurbain pour la Gaspésie
14. Hydro-québec : Retrait de l'éclairage prévu pour le 3 novembre
15. Lettre avocat dossier en cours
16. Lettre de citoyen problème installation fosse/hydro

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

## **6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS**

Chaque conseiller fait état de l'état d'avancement de ses dossiers respectifs :

Madame Nathalie Francoeur : Pénélope-Tacim-HLM  
Monsieur Marcel Mainville : Machineries-batisse chloration-Réparation batisse chloration et oxycair  
Monsieur Denis Fortin : Aréna  
Monsieur Valère Huet : Tacim-salle de Gym- Fête enfants  
Madame Jocelyne Huet, maire : congrès

## **7 - ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> septembre AU 30 septembre 2014**

Résolution # 249-10-14

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de septembre de la municipalité pour un montant de 83 365.95 \$ et un montant de 98 642.46\$ pour le projet . Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

\_\_\_\_\_  
Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 250-10-14

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

**SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU** le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

Labrie plus : Monte bac pour le camion ordures : 1 687.98 \$

Visa Desjardins : Motels congrès québec

Régie inter, traitement : Ordures 893.75

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

### 9.1 Résolution # 251-10-14

#### Mandat Firme Roche / responsabilité

CONSIDÉRANT QUE la mise en service du réseau égout municipal est presque terminée et qu'une vérification des fosses opérationnelles a été réalisée par les employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette vérification il fut constaté que certaines fosses ne fonctionnaient pas bien, qu'un amas de papier et de matières se colmataient à l'entrée, ce qui donne l'impression que les fosses sont pleines alors qu'il n'en ait rien;

CONSIDÉRANT QUE nous avons payé le plein prix pour faire vidanger des fosses et que même pas un an plus tard elles sont encore pleines;

CONSIDÉRANT QU'À certains endroits le filtreur se retrouve en bas dans la fosse (se détache), que des odeurs sont également perceptibles à Petite-Anse près de la station de pompage # 1 et au site de traitement à Cloridorme;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen du 450, route 132 ne peut même pas se connecter car il y a une entrave importante l'en empêchant soit des supports de retenue installés par Hydro-Québec directement à l'endroit de l'installation prévue.

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FORTIN CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande à la firme Roche, étant responsable du dossier, de remédier à cette situation dans les plus brefs délais et d'une manière définitive.

QUE le conseil ne veut pas se retrouver avec des gels de fosse comme l'an passé et des vidanges de fosses à chaque année pour les mêmes fosses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 252-10-14

Nouveau fonctionnement au Comité des  
loisirs de Cloridorme inc.

CONSIDÉRANT QU'au cours des dernières années le comité des loisirs a mis sur pied diverses activités tant hivernales qu'estivales;

CONSIDÉRANT QUE ces activités ne relevaient pas du comité des loisirs en tant que tel car le comité des loisirs est géré presque exclusivement de membres du conseil municipal, qu'il est vérifié au même titre que la municipalité et fait partie intégrante du rapport financier;

CONSIDÉRANT QU'à chaque activité on y retrouve comme bénévoles les employés municipaux qui sont sur place durant le déroulement des activités, que ce soit en phase préparatoire, administrative, de même que lors des activités car peu de gens sont intéressés à faire du bénévolat;

CONSIDÉRANT QUE la population est vieillissante, qu'elle participe de moins en moins aux activités et que lors du dernier rendez-vous country, où ce fut la première fois que la participation citoyenne a été la plus faible, nous récoltons un déficit et ce malgré les contributions du CLD et autres commanditaires (10 400\$);

CONSIDÉRANT QUE nous jugeons que seules des activités municipales devraient nous obliger à en faire la préparation, par exemple : la fête des voisins, la commémoration du naufrage de la Pénélope, etc.. en lien direct avec la municipalité;

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET ET IL EST RÉSOLU QUE :

LE COMITÉ des loisirs de Cloridorme inc. Gèrera les activités courantes au niveau des loisirs : salle de gym, location du gymnase, activités de l'aréna, ouverture des boutiques, etc.. et des projets municipaux touristiques nécessitant une charte là où la municipalité est déclarée non admissible aux programmes en question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-adjointe

9-3 Résolution # 253-10-14

Renouvellement d'assurances municipales

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU : LE  
renouvellement des assurances  
municipales au coût de 37 221\$ payable  
en deux versements avec la MMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-4 Résolution # 254-10-14

Location gymnase

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE  
FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QU'étant donné que l'aréna n'est pas  
encore prête cette année, que le  
conseil offre encore le gymnase aux  
citoyens voulant l'utiliser à des fins  
récréatives;

QU'un montant de 1 000\$ sera remis à  
l'école Notre-Dame, que ce montant  
servira à payer l'utilisation du  
gymnase et que le solde pourra être  
utilisée pour les sorties ou autres  
activités scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-5 Résolution # 255-10-14

Rapport trimestriel

Deux propositions reçues : Firme Roche  
450\$ plus taxes et BPR, 600 \$

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité continuera avec la  
firme Roche pour la confection de son  
rapport trimestriel à faire parvenir au  
MDDELCC au coût de 450\$ plus taxes  
applicables/trimestre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-6 ET 9-7 Résolution # 256-10-14

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE  
FRANCOEUR CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désire obtenir  
les services d'un ingénieur indépendant  
afin de finaliser ses dossiers; égout,  
taxes d'accise etc.;

QUE le conseil autorise sa directrice  
générale à prendre des informations  
auprès de madame France Thibault (coût,  
disponibilité, etc). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-8 : Résolution # 257-10-14

Entente Grande-Vallée/PGMR estran

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE  
FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal a décidé  
D'attendre de se rencontrer dans une  
réunion de travail pour analyser ce  
dossier. Cette rencontre aura lieu  
après la chasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-9 Résolution # 258-10-14

Soumission Container 40 pieds pour Éco-  
Centre

Deux soumissions reçues :  
TMC Transport (Tony Cloutier) : 4500 \$ plus  
taxes, débarquement du conteneur non-inclus  
Transport Dupuis & Dupuis (Simon Dupuis) : 5 425  
\$ plus taxes mais propose la fourniture et  
l'installation de conteneur incluant les  
blocages a niveau à l'endroit désiré

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE  
FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil retient la soumission de  
Dupuis & Dupuis au coût de 5 425\$ plus  
taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-10 Résolution # 259-10-14

Toiture bâtisse oxycair

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procédera à la  
réparation de la toiture du bâtiment  
d'oxycair afin de préserver les pièces  
électriques qui se trouvent à  
l'intérieur du bâtiment. Ces travaux  
sont évalués à 875.00\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-11 Résolution # 260-10-14

Fête d'Halloween

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil donne l'autorisation à  
monsieur Valère Huet d'organiser une  
fête pour les enfants a l'hôtel de  
ville le vendredi 31 octobre. Le budget  
alloué est de 200\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-adjointe

Dépôt aussi d'un rapport de la CSST sur certaines interventions faites en septembre, Choses en cours et effectuées avec les délais à respecter.

10- Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Yvan Pruneau informe le conseil que la formation du rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme a été très intéressante. Aussi que Lafontaine Leclerc est venu réparer le bris chez Réal Côté.

11- Rapport du chef pompier

Monsieur Pruneau nous informe que 25 sorties depuis le début de l'année, pas nécessairement pour le feu mais plus pour accident.

**12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : Mandat que la Municipalité va donner à la Firme Roche, Aréna

**Clôture de la séance**

13-Résolution # 261-10-14

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE  
IL EST RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20h20

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-adjointe